## L'industrie canadienne de la distribution des télécommunications

a structure de l'industrie canadienne des télécommunications comme celle de la réglementation connexe contrastent vivement avec ce que l'on trouve dans de nombreux autres pays. En effet, il existe au Canada un amalgame complexe de lois, de règlements et de lignes directrices, qui émanent des gouvernements fédéral et provinciaux.

## Les télécommunicateurs

Le Canada possède deux réseaux nationaux de télécommunications, Telecom Canada (connu jusqu'en 1983 sous le vocable Réseau téléphonique transcanadien — RTT) et les Télécommunications CNCP. Ceux-ci exploitent environ 91 % du marché de la distribution des télécommunications, dont on évalue la valeur à 10 milliards de dollars.

Telecom Canada est une association non constituée en société. Il réunit les plus grandes compagnies de téléphone qui desservent chacune des provinces, ainsi que Télésat Canada. Ses membres sont la British Columbia Telephone Company, l'Alberta Government Telephones, la Saskatchewan Telecommunications, le Manitoba Telephone System, Bell Canada, la New Brunswick Telephone Company Limited, la Maritime Telegraph and Telephone Company, la Island Telephone Company Limited, la Newfoundland Telephone Company Limited et Télésat Canada.

Des investisseurs et des gouvernements provinciaux canadiens détiennent la majorité des actions de presque toutes les entreprises canadiennes de télécommunications. Chacune des principales compagnies de téléphone des provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) est la propriété des gouvernements provinciaux respectifs. Tous les autres membres de Telecom Canada, exception faite de Télésat Canada, appartiennent au secteur privé. Bell Canada, le membre le plus important de Telecom Canada, dessert l'Ontario et le Québec. C'est une filiale à part entière

des Entreprises Bell Canada (EBC), elles-mêmes propriété d'un grand nombre d'actionnaires, Canadiens pour la plupart. EBC possède de considérables mises de fonds directes et indirectes dans les grandes compagnies de téléphone des provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve). La British Columbia Telephone Company (BC Tel), au second rang, est indirectement gérée par la General Telephone and Electronics Corporation des États-Unis, qui en est aussi propriétaire. Télésat Canada est la propriété conjointe du gouvernement fédéral et de quelques grandes entreprises de télécommunications.



Antenne de télécommunication

Outre les sociétés membres de Telecom Canada, il existe plus de 150 autres compagnies de téléphone, en général de moindre envergure. Les plus importantes parmi celles-ci sont la Edmonton telephones et le Thunder Bay Telephone System, propriétés municipales; Télébec Limitée, filiale des Entreprises Bell Canada; la Québec Téléphone, indirectement gérée par la General Telephone and Electronics Corporation, qui en est propriétaire; ainsi que les sociétés Norouestel et Terra Nova Telecommunications, toutes deux étant la propriété des Chemins de fer nationaux du Canada, société d'État.

Les Télécommunications CNCP sont le résultat d'une association des services de télécommunications des grandes compagnies ferroviaires du Canada, c'est-à-dire les Chemins de fer nationaux du Canada et le Canadien Pacifique (propriété privée).

Les services de télécommunications transatlantiques sont fournis par Téléglobe Canada. Cette société, privatisée en 1986, assure des télécommunications entre le Canada et certains emplacements outre-mer, notamment les services de réseaux commutés privés et de location de circuits. En outre, Téléglobe représente le Canada au sein de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth, d'INTELSAT (Organisation internationale des télécommunications par satellite) et d'INMARSAT (Organisation internationale des télécommunications maritimes par satellite).

Outre les entreprises de télécommunications déjà mentionnées, il existe plus de 120 sociétés canadiennes de radiocommunications; leurs recettes globales s'élèvent à près de 150 millions de dollars par an. Elles fournissent des services de radiotéléphonie mobile et de téléappel d'un bout à l'autre du Canada, surtout dans les régions urbaines, et font ainsi concurrence aux compagnies de téléphone. La pénétration du marché et les tarifs ne sont pas réglementés, mais le raccordement des services des radiocommunicateurs avec les réseaux téléphoniques relève des organismes chargés de réglementer les compagnies de téléphone. Le raccordement aux entreprises soumises aux règlements fédéraux est généralement permis pour les systèmes de téléappel unidirectionnels et des systèmes radiotéléphoniques mobiles bidirectionnels, qu'ils soient de type conventionnel ou cellulaire.

L'industrie canadienne de la distribution des télécommunications est étroitement liée à un solide secteur national de fabrication d'équipement et de recherche en télécommunications. Bell Canada possède plus de la moitié des actions de la Northern Telecom (Canada) Limitée, fabricant de matériel de télécommunications, et conjointement avec la Northern Telecom, elle est propriétaire des Recherches Bell-Northern, le plus important organisme privé de recherche industrielle au Canada. De même, la BC Tel est affiliée aux sociétés Microtel Limitée et Microtel Pacific Research.